

## La crise des prix alimentaires au Canada trouve un écho au sud de la frontière

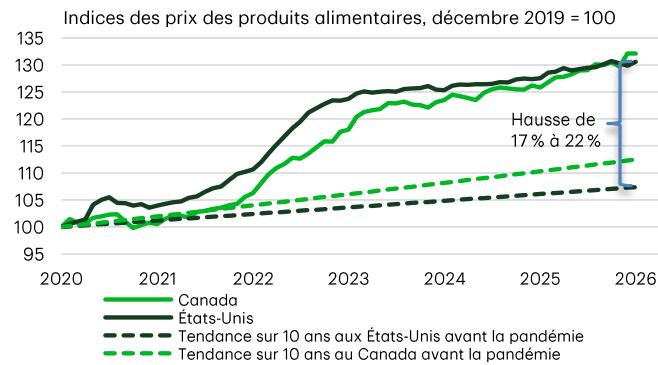
Leslie Preston, directeur général et économiste principal | 416-983-7053  
27 janvier 2026

### Faits saillants

- Ce n'est pas pour rien si les Canadiens ressentent durement l'inflation alimentaire, les prix à l'épicerie ayant augmenté de plus de 30% depuis 2019, même si l'inflation globale semble se stabiliser. Même le gouvernement fédéral en a pris note, notamment en bonifiant le crédit pour la TPS afin de rendre les aliments plus abordables.
- Les prix des aliments au Canada évoluent de façon similaire à ceux des États-Unis en raison de facteurs mondiaux. Or, plus récemment, l'inflation alimentaire frappe davantage au Canada. Cela pourrait être en partie attribuable aux contre-mesures tarifaires visant les importations américaines et à la faiblesse précédente du huard.
- L'épicerie représente une part plus importante du budget des Canadiens que de celui des Américains, de sorte que les hausses de prix font plus mal. On s'attend à un ralentissement de l'inflation alimentaire au cours des prochains mois, mais, sans une baisse des prix, la perception des Canadiens mettra du temps à changer.

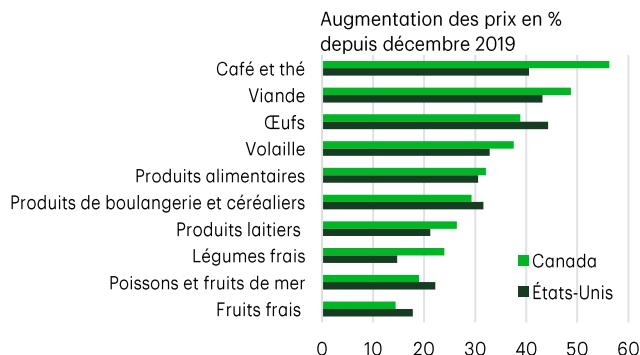
Prenant note de la hausse des prix à l'épicerie, le gouvernement fédéral a décidé de renommer le crédit pour la TPS. « L'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels » sera donc bonifiée de 25 % dès le mois de juillet et fera l'objet d'un versement unique cette année. Les prix à l'épicerie ont flambé en 2025, progressant deux fois plus rapidement que l'inflation globale ces derniers mois. Le gouvernement se devait d'intervenir, car ce sont les droits de douane de 25 % qu'il a imposés en représailles sur les importations américaines qui ont été au moins en partie responsables de la hausse des prix des aliments au cours des derniers mois. Malgré la levée des contre-mesures tarifaires en septembre, les hausses de prix des aliments montrent peu de signes de ralentissement. Les consommateurs continuent d'en ressentir les effets, en particulier à l'épicerie. Selon l'enquête de la Banque du Canada sur les attentes des consommateurs, ceux-ci estimaient l'inflation à environ 4 % au quatrième trimestre de 2025, alors qu'elle s'établissait en réalité à 2,3 %. Ce n'est pas rare que les consommateurs perçoivent l'inflation comme étant plus élevée qu'elle ne l'est réellement, mais l'écart s'est

Graphique 1 : Le panier d'épicerie coûte beaucoup plus cher qu'avant la pandémie



Source: U.S. Bureau of Labor Statistics, Statistique Canada et Services

**Graphique 2 : Les difficultés rencontrées à l'épicerie sont largement semblables entre le Canada et les États-Unis**



Source : U.S. Bureau of Labor Statistics, Statistique Canada et Services

creusé depuis la pandémie. Toutefois, la perception des consommateurs n'est peut-être pas si éloignée de la réalité. L'épicerie a l'un des impacts les plus visibles et les plus immédiats sur le portefeuille des ménages, et l'inflation alimentaire a atteint 4,4 % au quatrième trimestre. Le caractère essentiel et fréquent des achats alimentaires teinte probablement davantage la perception à l'égard de l'inflation.

Les prix à l'épicerie<sup>1</sup> préoccupent les consommateurs depuis la pandémie et ont progressé au Canada de plus de 30 % par rapport à 2019. Si la tendance d'avant la pandémie s'était poursuivie, la hausse aurait été beaucoup plus lente et se serait limitée à 17 % (graphique 1). Pour mettre les choses en perspective, le Canadien moyen dépense plus de 1 600 \$ de plus pour l'épicerie depuis la pandémie.

Les prix à l'épicerie ont grimpé plus rapidement que ceux de toutes les autres grandes catégories, même si l'inflation qui touche les prix des logements s'en rapproche. Plusieurs forces ont été à l'œuvre, notamment la hausse des prix de l'énergie, les conditions météo difficiles, en particulier les sécheresses, les coûts de la main-d'œuvre, la valeur du dollar canadien et les droits de douane (voir les détails de la Banque du Canada [ici](#)).

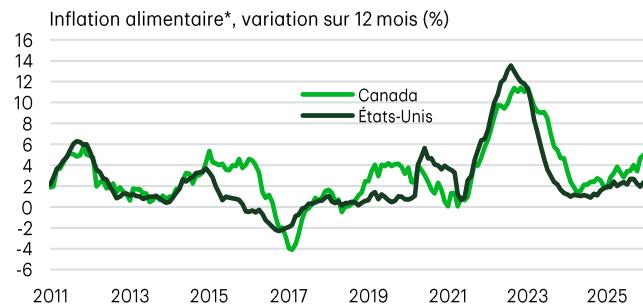
L'expérience canadienne n'était pas une anomalie. Les Américains ont également connu de fortes hausses des prix à l'épicerie pendant la pandémie, mais ces dernières sont survenues un peu plus tôt qu'au Canada. Depuis 2019, les prix des aliments au Canada n'ont augmenté que légèrement par rapport à ceux

aux États-Unis et ne les ont surpassés que l'an dernier (graphique 1).

Si l'on examine certaines catégories d'aliments pour lesquelles les données canadiennes et américaines sont comparables, les hausses de prix les plus importantes ont touché la viande, le café et le thé. Les œufs et la volaille ont également enregistré des hausses supérieures à la moyenne (graphique 2). Ces tendances reflètent celles des États-Unis, bien que les Américains aient connu des hausses de prix plus importantes pour les œufs, surtout parce que le Canada a été moins affecté par la grippe aviaire qui a perturbé l'approvisionnement en œufs au sud de la frontière<sup>2</sup>. En revanche, les Canadiens ont connu des hausses de prix plus importantes pour le café.

Dans l'ensemble, les prix alimentaires au Canada ont tendance à être moins volatils que ceux aux États-Unis, comme le montre l'écart-type de l'inflation dans le secteur de l'alimentation. Cela est particulièrement vrai pour les catégories qui relèvent du système de gestion de l'offre du Canada, comme les produits laitiers, le poulet, la dinde, les œufs, le poisson et les fruits de mer. Toutefois, le Canada enregistre une plus forte volatilité des prix du café, du thé et des fruits et légumes frais. Cela s'explique en grande partie par le fait que la plupart de ces produits sont importés, en particulier pendant l'hiver, ce qui rend leurs prix sensibles aux fluctuations du dollar canadien. En revanche, les États-Unis produisent davantage de fruits et légumes pour leur consommation, ce qui en atténue la volatilité des prix. Au Canada, les prix alimentaires sont plus stables en raison de la gestion de l'offre, mais notre part plus

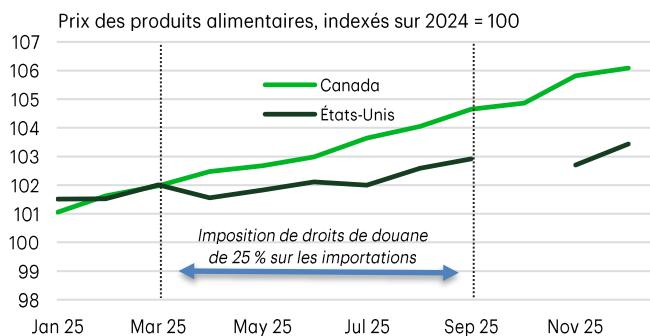
**Graphique 3 : L'inflation alimentaire au Canada a récemment dépassé celle aux États-Unis**



\* Mesure de l'IPC pour les aliments consommés à domicile aux États-Unis et achetés au magasin d'alimentation au Canada

Source : U.S. Bureau of Labor Statistics, Statistique Canada et Services

**Graphique 4 : Le panier d'épicerie a coûté plus cher au Canada qu'aux États-Unis en 2025**



Source : U.S. Bureau of Labor Statistics, Statistique Canada et Services

élevée d'aliments importés expose davantage nos prix aux fluctuations monétaires.

Au cours de la dernière année, l'inflation alimentaire au Canada a dépassé celle des États-Unis (graphique 3). D'autres facteurs ont joué un rôle, notamment les droits de douane de 25 % imposés en représailles sur les importations américaines de mars à août. La situation aura été aggravée par un dollar canadien généralement plus faible en 2025. Les États-Unis ont fourni environ la moitié de nos importations de fruits et légumes frais, et plus de la moitié de nos importations d'aliments transformés, de sorte que les droits de douane de 25 % sur ces produits auront entraîné à coup sûr des hausses dans les rayons des magasins (graphique 4). Avec la levée des droits de douane en septembre, il faudra un certain temps avant que cet allègement se fasse sentir, mais il devrait se concrétiser au cours des prochains mois.

Malgré tout, il sera difficile pour les décideurs de modifier rapidement la perception à l'égard de l'inflation alimentaire. Premièrement, même si l'inflation alimentaire au Canada a suivi les tendances observées au sud de la frontière au cours des dernières années, la facture d'épicerie représente une part plus importante du budget des ménages canadiens. L'épicerie compte pour 11 % du panier de l'indice des prix à la consommation (IPC) au Canada, contre 8 % aux États-Unis. Cela signifie que les hausses de prix des aliments frappent davantage les familles canadiennes. L'impact est encore plus important pour les ménages à faible revenu. Les 20 % de ménages dans la tranche de revenu le plus faible consacrent 14 % de leur budget à l'alimentation, contre 10 % pour les 20 % des ménages les plus aisés.

Deuxièmement, il est peu probable que les prix redescendent. Cela signifie que le prix au kilo pour le bœuf haché, qui est actuellement de 15 \$, ne devrait pas baisser soudainement à 10 \$, soit son niveau d'il y a trois ans. L'inflation mesure la croissance et non des niveaux. La plupart des consommateurs ne calculent pas la hausse sur 12 mois lorsqu'ils magasinent; ils retiennent le prix. Même si les économistes et les décideurs peuvent voir d'un bon œil la stabilisation de l'inflation, cela ne corrigera pas le biais de récence qui fait que les consommateurs se souviennent surtout des prix récents. Il faudra du temps pour que le choc des hausses récentes s'estompe et que le niveau de prix plus élevés semble normal.

## Notes en fin de texte

1. Lorsque le présent rapport fait référence à des aliments, il renvoie en particulier aux produits achetés au magasin d'alimentation au Canada ou consommés à domicile aux États-Unis, et non à la catégorie de produits plus générale qui englobe l'offre alimentaire des restaurants.
2. Au Canada, les granges sont mieux isolées en raison du climat, ce qui empêche les oiseaux sauvages infectés d'y entrer. Les exploitations agricoles sont aussi plus petites (en raison de la gestion de l'offre), de sorte qu'une éclosion infectieuse dans une ferme a une portée moins importante.

## Avis de non-responsabilité

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.